

**Comme attendu, le mois de mai s'est terminé avec un excédent pluviométrique de 50 mm sur le mois, soit un total de 111 mm sur le poste de Beauvais. C'est moins que les 175 mm de mai 2016, mais en 2024 les sols étaient déjà souvent à saturation sortie hiver. Malgré l'impression de fraîcheur, les maximales terminent à 0,6°C au-dessus des normales et les minimales à 1,3°C au-dessus des normales en raison des couvertures nuageuses fréquentes. La durée d'ensoleillement est d'ailleurs en déficit de 52 heures sur le mois soit 26% de déficit.**

Ces conditions rappellent toujours celles de la triste année 2016. D'ailleurs certaines parcelles de colza semblent avoir déjà souffert du déficit de rayonnement et parfois de l'hydromorphie. Pour les céréales d'hiver les plus avancées, notamment les orges d'hiver au stade laiteux voir pâteux, la végétation commence déjà à tourner alors que le remplissage des grains ne semble pas optimum. La lueur d'espoir vient des prévisions météo qui devraient être durablement plus ensoleillée et plus douces sans être trop chaudes, des conditions idéales pour le remplissage des grains si le feuillage est resté fonctionnel sur F2 et surtout sur F1.

## **BLE**

### **Fin des interventions fongicide**

Les stades avancent doucement, mais les parcelles de blé les plus avancées sont au stade laiteux-pâteux. Les derniers fongicides ont été appliqués et doivent contrôler la pression maladie qui reste élevée sur feuillage avec la septoriose, les rouilles jaune et brune, ainsi que microdochium nivale sur épis (plutôt que fusarium roseum qui nécessite plus de température). Le stade début floraison étant généralement dépassé, la dernière maladie à surveiller jusqu'au stade pâteux est la rouille brune, favorisée par des conditions humides (les rosées matinales perlantes suffisent) et chaudes (15 à 25°C voire plus). Heureusement, les triazoles, SDHI et strobilurines ne présentent pas de problème de résistance sur cette maladie. En cas de redémarrage important utiliser un triazole par exemple Horizon EW à 0,75 L/ha, le tébuconazole étant intéressant dans ce cas en terme de qualité/prix. Le prothioconazole seul est moins performant sur une intervention rouille brune spécifique. A ce stade il ne semble pas utile d'associer une strobilurine qui apporte plutôt de la persistance alors que l'on recherche un effet stop.

### **Peu de risques ravageurs**

On observe encore peu d'auxiliaires qui ont également souffert des conditions climatiques, mais dans le même temps il y a peu de ravageurs. Les cécidomyies ont été discrètes et les stades les plus sensibles sont dépassés. Les pucerons ne sont pas encore installés, à surveiller jusqu'au stade laiteux qui va vite se généraliser. Rappelons que les variétés barbues sont moitié moins sensibles. Les premières larves de lémas sont visibles mais ce ravageur est quasiment non nuisible, et présent en très faible quantité. Il n'est pas rare de voir des limaces qui montent sur épis, mais elle ne portent pas préjudice.

### **Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 4 juin 2024 (BSV G.C. N°XX non**

**publié).** « La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par la Chambres d'Agriculture France. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires »

**François DUMOULIN , Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise à l'Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Legrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »